



ENSEIGNANT SUPPLÉMENTAIRE DE RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE (REP+)		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	9741189Z : COLLÈGE JEAN LAFOSSE
	MISSIONS	<p><u>Obligations de service :</u></p> <p>Le coordonnateur de réseau remet un emploi du temps au PE supplémentaire sous couvert de l'IEN et du chef d'établissement. Le temps d'exercice se décompose de la manière suivante : 20 heures devant élèves et 6 heures d'animation pédagogique réparties également entre le collège et les écoles.</p> <p><u>Activités de l'enseignant :</u></p> <p>Les interventions pédagogiques sont en lien étroit avec les actions du projet de réseau, du contrat d'objectifs, du projet d'établissement, du projet de circonscription et du projet des écoles. L'enseignant supplémentaire fait partie du personnel ressource de la circonscription et de l'établissement.</p> <p><u>Missions :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- contribuer à la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement pour les élèves du cycle 3,- améliorer le parcours des élèves en créant les conditions d'une liaison entre le premier et le second degré.- Construire, animer des actions de sensibilisation, d'information et participer à des actions d'animation, de formation et d'accompagnement sur la continuité des apprentissages, le développement de l'enfant et la culture de l'évaluation.- Coopérer, co-construire des réponses pour les élèves dans le cadre collectif de la classe, de pratiques expérimentales et innovantes.- Co-enseigner, animer et être personne relais sur le cycle 3 du plan math et du plan français pour une école inclusive.
	COMPÉTENCES	<ul style="list-style-type: none">- Capacité à contribuer à une réflexion collective au sein des équipes du réseau d'éducation prioritaire ;- Capacité à actualiser ses connaissances pédagogiques en fonction des travaux de recherche et des préconisations des rapports nationaux relatifs au dispositif ;- Capacité à porter les enjeux déclinés dans le référentiel pour l'éducation prioritaire ;- Capacité à formaliser des écrits pour rendre compte et mutualiser ;- Capacité à s'impliquer dans des actions de formation, d'animation et d'accompagnement en relation avec l'équipe du réseau ;- Capacité à repérer, analyser les besoins des élèves en fonction de leur âge, de leurs difficultés et de leurs réussites ;- Avoir une maîtrise de la différenciation pédagogique et de l'adaptation ;- Posséder une bonne maîtrise didactique et pédagogique des fondamentaux, du développement de l'enfant et de la culture de l'évaluation.- Être en mesure de travailler en équipe, de partager ses expériences, d'analyser ses pratiques et être force de propositions ;- S'appuyer sur les temps de concertation pour construire la complémentarité nécessaire avec les enseignants du collège et ceux des écoles.- Faire preuve de capacités relationnelles et communicationnelles avec

		différents partenaires.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRÉ-REQUIS (diplômes ou expérience)	Professeur(e) des écoles – Maître supplémentaire du réseau d'éducation prioritaire du Collège Jean Lafosse, vous êtes placé(e) sous l'autorité conjointe du Principal du collège REP+ Jean Lafosse et de l'IEN de circonscription Avirons-Etang salé. Les interventions sont partagées en temps égal entre le collège et la circonscription / les écoles de secteur.
	NOMINATION	Poste appel à candidature 1 poste 1 personne. Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Le PE supplémentaire est recruté après entretien avec une commission composée du chef d'établissement, de l'IEN et du coordonnateur de réseau. Les avis favorables seront classés.
	CONTACT	THIEL Nathalie, IEN - circonscription de Avirons/Etang salé Téléphone secrétariat IEN : 0262 38 38 58 CLAIN Emilie, Principale - collège Jean Lafosse Saint-Louis Téléphone : 0262 91 93 50